

Des étudiants dénoncent les conditions de leur expulsion de la cité U d'Antony

(AFP) – Il y a 20 heures

ANTONY (Hauts-de-Seine) — Serrures changées, chambres vidées en leur absence, des étudiants non réadmis l'année prochaine à la cité universitaire d'Antony (Hauts-de-Seine) ont dénoncé mercredi les conditions dans lesquelles ils ont été expulsés, alors qu'un bâtiment de la résidence doit être prochainement détruit.

Rencontré par l'AFP dans la chambre de son voisin, Akaba, 26 ans, étudiant à Paris-V, a découvert mercredi sa chambre vide lorsqu'il est rentré dans le bâtiment A de la cité U, l'une des plus grandes d'Europe avec 2.100 logements.

"J'avais fait une demande de dérogation pour rester un an de plus et j'ai eu un courrier de refus il y a quelques jours. On ne m'a même pas laissé le temps de m'organiser. Je viens de retrouver ma clé USB par terre", a-t-il expliqué.

Il a découvert une note du Crous (Centre régional des oeuvres universitaires et sociales) de Versailles près de sa porte, lui indiquant que sa chambre avait fait l'objet d'une "reprise administrative" en son "absence" et qu'il pourrait "disposer" de ses effets "sous 48 heures".

Jointe par l'AFP au téléphone, Aminata, qui témoigne sous un prénom d'emprunt, a raconté la même mésaventure, survenue la veille.

"Mon avis d'expulsion définitive est tombé vendredi, mais je n'ai pas pu m'organiser car je travaille. Mardi, je suis rentrée dans l'après-midi et j'ai retrouvé mes vêtements dans des sacs poubelle", a-t-elle affirmé.

Sollicité par l'AFP, le Crous de Versailles, qui gère la résidence, n'a pas donné suite. Le directeur de la cité U Pascal Vinzio a dit qu'il n'était "pas habilité à communiquer".

Selon le collectif "Sauvons la résidence universitaire Jean Zay", qui dénonce des "pratiques illégales", ce type d'opération a eu lieu à plusieurs reprises ces derniers jours, mais aucun chiffre n'a pu être obtenu.

"Les expulsions s'accroissent parce que le bâtiment C doit être vidé cet été pour être détruit", a dit Nabila Meknoun, 23 ans, membre du collectif.

Propriétaire de la résidence depuis janvier, après un transfert de l'Etat, la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bievre, dont fait partie la ville d'Antony, a confirmé le 1er juillet que le bâtiment C serait détruit, car trop vétuste à ses yeux.

Copyright © 2009 AFP. Tous droits réservés. [Plus »](#)

Related articles

Des étudiants dénoncent les conditions de leur expulsion de la ...
AFP - Il y a 19 heures

[More coverage \(1\) »](#)

Forum arrêter de fumer

Trucs, entraide, moyens pour se débarrasser du tabac.

www.atoute.org

Annonces Google d'intérêt public

 Ajouter Google Actualités à votre page d'accueil iGoogle



Un bâtiment de la cité universitaire d'Antony en novembre 2008

Carte

